



Programme 2006

Appel à projet n°4-15

Date limite de réception des réponses : **22 janvier 2007**

Communication, concertation et participation du public autour des installations de traitement des déchets industriels Retours d'expériences

1 - Périmètre

Ce projet concerne à la fois les démarches réalisées lors des projets d'ouverture de nouveaux sites (ou de nouvelles tranches) mais également les opérations de « suivi dans le temps » d'une installation existante (communication autour des résultats environnementaux, visites, etc.) de traitement / valorisation de déchets industriels.

2 - Contenu de l'étude/Programme de travail

▪ 2.1 Point réglementaire

Une analyse des obligations d'information et de communication faites aux entreprises dans le périmètre cité précédemment sera réalisée.

▪ 2.2 Situation en France, point de vue des différents acteurs

Sous une forme à définir (par ex. compte-rendu d'entretiens synthétisés), RECORD souhaiterait connaître la position des acteurs concernés (industriels, associations).

Exemples de questions :

- ✓ Est-ce facile, difficile, quasi impossible d'implanter une nouvelle unité sur le territoire ?
- ✓ Comment perçoivent-ils les relations entre populations et industriels ?
- ✓ Les industriels font-ils de la concertation, est-ce une politique promue par leur groupe ? Est-ce plutôt du cas par cas ?

Par ailleurs, quels sont les apports de ces démarches ?

- ✓ Les industriels font-ils évoluer leur projet en fonction des demandes de la population ?
- ✓ Les différents acteurs estiment-ils que les collectivités locales, pouvoirs, publics en général jouent un rôle, l'intervention est-elle suffisante, insuffisante ?
- ✓ Quand il y a controverse, quels en sont les sujets ?

▪ 2.3 Constitution d'un catalogue d'exemples

- Repérage de sites ayant mis en œuvre des actions de communication, concertation et/ou participation du public (description sommaire de chaque cas dans une base de données par exemple).
- Identification de quelques bonnes expériences et analyse des facteurs de réussite, en faire une analyse détaillée.
- Identification de quelques exemples d'échecs ou de problèmes forts, en faire une analyse détaillée.

▪ 2.4 Analyse des méthodes : confronter la théorie aux retours d'expériences

- Etude bibliographique (internationale si possible) des « bonnes pratiques » recommandées dans la littérature de référence.
- Identification des étapes clés d'un projet d'implantation (procédures, relations avec l'administration et étapes informelles).

Etude poussée d'un certain nombre de sites exemples (description de l'historique, des actions et des documents mis en œuvre).

Mise en évidence des freins et des difficultés, des pièges mais aussi des solutions qui ont permis d'avancer dans des situations de blocage.

Evaluer l'intérêt et l'apport des bureaux d'assistance en communication et conseils.

Le « poids » de chacune des parties est à pondérer en fonction du budget disponible. Les deux derniers points (2.3 et 2.4) étant certainement à privilégier.

Moyens à prévoir

Bibliographie, interviews téléphoniques, recueil d'informations issues de la presse, recueil d'informations auprès des acteurs.

3 - Durée de l'étude

8 - 12 mois

4 - Cadre budgétaire

35 000 EUR HT

5 - Remarque

Si le contenu du travail réalisé le permet, l'équipe retenue sera tenue de participer, à la demande de RECORD, à des actions de valorisation des résultats acquis au terme de ce projet (publication, séminaire).

6 - Dépôt des projets

Le projet devra impérativement être présenté en utilisant le formulaire disponible sur le site de RECORD à la page des appels d'offre (www.record-net.org).

Les réponses sont à retourner pour le **22 janvier 2007**.

Le dossier doit impérativement être fourni **par courrier** à l'adresse suivante :

*RECORD
Bât. CEI 1
BP 2132
69603 VILLEURBANNE cedex*

ET par courriel à

contact@record-net.org